



Association des traducteurs/
adaptateurs de l'audiovisuel

<https://beta.ataa.fr/>



Chambre Syndicale des Éditeurs
de Musique de France

www.cemf.fr



Chambre Syndicale de
l'Édition Musicale

www.csdem.org



Éditeurs indépendants
fédérés en France

www.eifeil.fr



Guide des Artistes de la
Musique

<http://lagam.org>



Syndicat National des Auteurs
et des Compositeurs

www.snac.fr



Union des Compositeurs de
Musique de Film

www.ucmf.fr



Union des
Librairies Musicales

www.uniondeslibrairiesmusicales.fr



Union Nationale des Auteurs et
Compositeurs

www.unac.info



Union Professionnelle des
Auteurs de Doublage

<https://upad.fr/>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 mars 2020

Auteurs, compositeurs et éditeurs de musique face au COVID-19 : une onde de choc économique qui va s'amplifier.

Nos organisations, solidaires de l'ensemble des acteurs de la musique et de l'audiovisuel et de l'ensemble de la société française, ont pour devoir de protéger celles et ceux qu'elles représentent : les entreprises de l'édition et l'ensemble de leurs salariés, autant que les auteurs et les compositeurs, qui ne sont ni des entreprises ni des salariés.

Les organisations professionnelles d'auteurs, de compositeurs et d'éditeurs de musique recommandent à leurs membres de suivre toutes les consignes émises par les autorités publiques pour lutter contre la propagation du COVID-19.

Dans nos professions et au delà, les effets économiques sont déjà sévères :

- commandes d'œuvres et contrats de synchro, reportés ou annulés
- séances de travail, d'enregistrement ou accompagnement de travaux techniques, reportés ou annulés
- engagements pour des dates ou des tournées, annulés
- sorties de films reportées, déprogrammées ou annulées
- accès aux médias et promotions des œuvres sorties, impossibles en fonction de l'actualité sanitaire
- festivals, rencontres et interventions (éventuellement rémunérées), annulés
- salles de concerts, de spectacles musicaux, de cinémas, de théâtre ou d'opéra, fermées
- ventes de supports (partitions, CD) et contrats de mise à disposition de matériel d'orchestre stoppés
- impact sur les droits répartis par les OGC, dont ceux en provenance de l'étranger, incertitudes sur les contenus traités et sur le calendrier

Ce qui se passe actuellement et ce qui se passera dans les semaines à venir, voire les mois, aura des conséquences à court, moyen et long terme, eu égard au modèle économique des auteurs, compositeurs et éditeurs **dont la rémunération provient des droits d'auteurs qui par essence sont des revenus différés**. Ces droits proviennent essentiellement des collectes et répartitions successives, qui n'ont lieu que si les œuvres sont exploitées et rencontrent leurs publics de façon satisfaisante et évidemment si les OGC sont en capacité de faire le travail de collecte et de répartition de droits d'auteurs dans les délais habituels.

A l'heure actuelle, sans visibilité sur la durée réelle de la crise sanitaire et sur l'ensemble des mesures prises et qui le seront dans les prochaines semaines et mois, il est impossible de faire une estimation globale des pertes économiques et financières.

Le soutien public annoncé par le Président de la République ne saurait omettre aucun pan de la société ou aucun maillon d'une filière. Face à l'ampleur de la crise, il en va de la responsabilité de chacun, et donc également des acteurs privés.

Les organisations professionnelles d'auteurs, de compositeurs et d'éditeurs de musique, en collaboration étroite avec la SACEM, collectent toutes les informations susceptibles d'être transmises aux directions concernées du Ministère de la Culture ainsi qu'au Centre National de la Musique.

Isabelle Miller
Présidente, ATAA
Contact : 06 16 29 78 21

Pierre Lemoine
Président, CEMF
Contact : François Dhalmann,
Secrétaire Général
04 93 44 18 65

Juliette Metz
Présidente, CSDEM
Contact : Sophie Waldteufel,
Déléguée Générale
06 88 41 01 89

Isabel Dacheux
Présidente, Fédération EIFEIL
Contact : 06 51 28 08 07

Issam Krimi
Président, GAM
Contact : Suzanne Combo,
Déléguée Générale
06 85 32 25 05

Pierre-André Athané
Président, SNAC
Contact : Emmanuel de Rengervé
Délégué Général
06 73 69 04 38

Jean-François Tifiou
Secrétaire Général, UCMF
Contact : 06 20 19 76 80

Sébastien Bonneau
Président, ULM
Contact : 06 60 49 24 38

Olivier Delevingne
Président, UNAC
Contact : 06 07 01 51 04

Vanessa Bertran
Présidente, UPAD
Contact : 06 12 29 73 27